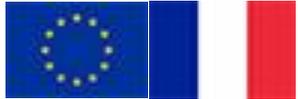




Diversité en Europe

– *In varietate Concordia* (CE Bruxelles, 2000)



SUPER DIVERSITÉ

numéro 14 – Diversité IA

une infolettre éditée par l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv)- [www.iriv.net](http://www.iriv.net)

*« These strangers in a foreign World  
Protection asked of me-  
Befriend them, lest yourself in Heaven  
Be found a refugee »*

*« Ces Etrangères, en Monde inconnu  
Asile m'ont demandé  
Accueille-les, car Toi-même au Ciel  
Pourrait être une Réfugiée »*

**Emily Dickinson** (Quatrains II-2, 1864-65, Amherst, Massachusetts, Etats-Unis)  
**traduction en français de Claire Malroux** (NRF, Poésie/Gallimard, Paris, 2000)

**Directrice de la publication** : dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*, co-fondatrice du club de l'*iriv* à la Cité des Métiers (2012-2022 , Paris)

© iriv, Paris, 03/ 2025

## Diversité de l'Intelligence Artificielle (IA)

L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (Iriv) publie depuis novembre 2018, une Infolettre intitulée « Diversité en Europe » qui aborde la question de la diversité. Elle s'exprime dans la devise choisie depuis 2000 par l'Union européenne *In varietate Concordia* qui anticipait le plus grand élargissement de l'Union européenne passée de 15 à 25 membres en 2004.

Le premier numéro (novembre 2018) est dédié à l'école avec Rotterdam (Pays-Bas) dont 70% des habitants ont des origines étrangères. Paris compte également dans ses salles de classe, des élèves aux profils très divers.

Le deuxième numéro (mars 2019) aborde la diversité religieuse et culturelle, avec une comparaison entre Paris et Thessalonique, des villes partageant une histoire tragique pendant la Seconde Guerre Mondiale pour la communauté juive.

Le troisième numéro (novembre 2019) évoque la question du dialogue interreligieux avec des articles sur la Suisse et la France. Dans des pays laïcs, la liberté religieuse est le droit de ne pas croire et de n'appartenir à aucune religion.

Le quatrième numéro (mars 2020) est dédié à l'éducation et au dialogue interconfessionnel dans des pays multiculturels- l'inclusion et la diversité aux États-Unis ; l'exemple de Sarajevo qui a été un exemple de coexistence pacifique.

Le cinquième numéro (novembre 2020) aborde la diversité en Méditerranée - sa partie orientale est un carrefour entre l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie avec des stratégies contradictoires et le changeant rôle de l'Union européenne.

Le sixième numéro (mars 2021) a évoqué la diversité artistique et l'éducation interculturelle avec le Mexique et l'éducation interculturelle

Le septième numéro (novembre 2021) illustre la diversité francophone au cœur de la Francophonie avec de multiples facettes, notamment littéraires.

Le huitième numéro (mars 2022) est consacré à l'Ukraine en guerre avec une réflexion sur la diversité des apprentissages..

Le neuvième numéro (novembre 2022) aborde la diversité diplomatique- la guerre est un aveu d'échec. ?

Le dixième numéro (mars 2023) est dédié à la diversité des Suds - la coopération entre les pays du Sud et le caractère universel de la francophonie.

Le onzième numéro (novembre 2023) est consacré à la diversité et la pluralité des médias

Le douzième numéro (mars 2024) est dédié à la diversité sportive avec les Jeux olympiques à Paris en juillet-août 2024.

Le treizième numéro (novembre 2024) est consacré à la diversité olympique avec les Jeux paralympiques à Paris.

Le quatorzième numéro (mars 2025) est dédié à la diversité numérique, un enjeu majeur de pluralisme , de transparence et de démocratie.

© iriv, Paris, 03/ 2025

## Diversité IA – rencontre du 3<sup>ème</sup> type

Le film d'anticipation « Blade Runner » (1) nous a préparés mentalement à la révolution copernicienne qui a commencé au tournant des années 2010 avec l'Intelligence artificielle (IA). Il sera de plus en plus difficile de savoir si nous nous adressons à un véritable humain (par exemple dans des échanges sur Internet ou même par téléphone) ou à un robot qui sait si bien répondre à toutes nos questions, parfois même les anticiper. Un nouveau métier pourrait apparaître, comme le héros de Blade Runner chargé de pourchasser les robots d'apparence humaine, les "replicants." La différence avec les vrais humains est qu'ils n'éprouvent pas d'émotions, caractéristiques éminemment humaines. En 2025 l'intelligence artificielle doit encore être aidée par l'intelligence humaine (IH) par exemple dans les traductions en ligne-les contresens sont nombreux.

Pour Vladimir Atlani (2), économiste et fondateur du groupe d'éducation Stamp Education, le code informatique (instructions binaires) est dépassé. On ne donne plus de consignes directes aux machines, on leur montre des exemples. Grâce à des algorithmes statistiques, la machine apprend d'actions humaines déjà connues et enregistrées. A chaque situation, la machine fournit une réponse appropriée. Selon l'économiste, les machines peuvent saisir des détails de plus en plus pointus de nos pratiques. Elles peuvent capter l'intuition, l'expérience ou la sensibilité intellectuelle. L'activité humaine peut être répliquée et même surpassée par des «replicants » 2.0 de plus en plus sophistiqués. Il ne s'agit ni d'une bulle ni d'une mode. Il n'y aura pas de coup d'arrêt comme pour les métavers. Le phénomène IA est global et pénètre chaque jour davantage les entreprises et plus largement notre société.

Un sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle organisé par la France et l'Inde a été organisé à Paris les lundi 10 et mardi 11 février 2025 (3). L'objectif était de poser les fondements d'une coordination multilatérale pour encadrer l'émergence d'une technologie qui aura un impact décisif sur nos vies. Pour Mariana Mazzucato (4), professeure d'économie de l'innovation et de la valorisation des biens publics à L'University College de Londres, la question n'est pas de savoir si l'Europe peut rivaliser avec la Chine ou les Etats-Unis mais si les Européens peuvent ouvrir la voie à une approche différente, guidée par la recherche de la « valeur publique ». Il faut lutter contre un « féodalisme numérique »,

concept qu'elle a créé en 2019 pour décrire le modèle dominant des plateformes numériques fondé sur l'extraction de rentes.

Il n'est pas surprenant que le vice-président américain JD Vance ait ouvert son offensive contre l'Europe et les valeurs européennes précisément au sommet de l'IA à Paris en affirmant que « les Etats-Unis sont les leaders dans l'IA et entendent le rester ». Il a attaqué bille en tête la régulation européenne qualifiée de « censure », au même titre que celle pratiquée par les régimes autoritaires comme la Chine. La présidente de la Commission européenne Ursula Van der Leyen a rappelé l'énorme travail réalisé par l'Union européenne, dont l'Artificial Intelligence Act (5) inspirée par le Commissaire français Thierry Breton, qui permet d'encadrer le développement de l'IA par une réglementation exigeante, protégeant notamment les utilisateurs contre des contenus haineux par une modération imposée aux plateformes. Celles-ci s'y refusent dorénavant au nom d'une surprenante « liberté d'expression » qui laisse passer des messages tombant sous le coup de la Loi européenne (incitation à la haine raciste, antisémite, homophobe, sexiste...).

Les Européens sont ouverts au dialogue notamment avec le leader américain OpenAI qui a alerté sur une lourdeur de la procédure européenne. Il faut en effet simplifier en réduisant la « paperasse ». Mais il faut être très vigilant et veiller à ce que l'intelligence artificielle reste « ouverte », « inclusive » et « éthique ». Ces trois notions renvoient à un socle commun qui « maintient un dialogue sur les évolutions de la technologie », « évite une concentration des acteurs qui la maîtrisent » et « œuvre pour qu'elle soit compatible avec les objectifs climatiques et le développement humain ». Fixer un cadre minimal n'est pas incompatible avec l'innovation. Elle peut même l'aider. La législation européenne sur les marchés numériques vise à lutter contre les pratiques anticoncurrentielles des géants d'Internet, éviter le « féodalisme numérique » qui entrainerait une vassalisation de l'Europe.

La troisième voie suggérée par les Européens permet de ne pas dépendre des Etats Unis ou de la Chine. Dans le domaine de l'IA comme dans beaucoup d'autres secteurs stratégiques, la créativité et l'innovation sont des atouts décisifs. L'IA a eu son « moment Deepseek » quand une startup d'intelligence artificielle chinoise a montré qu'elle pouvait faire aussi bien que le leader américain OpenAI avec beaucoup moins de moyens. Les Etats Unis avaient eu leur « moment Spoutnik » dans la guerre des Etoiles qu'ils livraient avec l'URSS pendant la Guerre froide. Ils se croyaient forts et invincibles, si fiers d'être les meilleurs et incontestés. Ils ont été « challengés »... Une concurrence européenne est en marche avec la startup française Mistral AI (6). OpenAI qui a lancé en 2022 le premier assistant conversationnel ChatGPT a félicité avec fair play ses « challengers » chinois. La société américaine devrait faire preuve de la même élégance avec ses homologues français.

Dans la lutte contre les discriminations et pour la diversité au début des années 2000, l'Union européenne a ouvert la voie avec un socle anti-discrimination unique au monde (7). En matière d'intelligence artificielle, elle a décidé de consacrer des moyens (financiers) et elle a le potentiel (intellectuel) pour développer une IA en source ouverte (accessible à tous), frugale énergétiquement (Green deal), avec une parfaite sécurité et transparence des systèmes (8).

Tuer la concurrence, c'est tuer l'intelligence (9). La diversité et la concurrence, dans tous les domaines, sont la force et l'ADN de l'Union européenne. Forza Europa !

© dr Bénédicte Halba, iriv, Paris, 03 / 2025.

## Références

- (1) Ridley Scott (1982) « Blade Runner », Etats Unis
- (2) Entretien avec Vladimir Atlani, propos recueillis par François Desnoyers, Le Monde, 13 février 2025
- (3) Editorial « Intelligence artificielle : la nécessité d'une troisième voie, Le Monde 13 février 2025
- (4) Mariana Mazzucato « Il est encore temps de résister au féodalisme numérique », Le Monde, 11 février 2025
- (5) Artificial Intelligence Act- <https://artificialintelligenceact.eu/>
- (6) Le Chat -<https://www.blogdumoderateur.com/tools/le-chat/>
- (7) Lutte anti discrimination -cadre légal- <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A12012E%2FTXT>
- (8) 200 milliards d'Euros de fonds seront consacrés par l'UE dont 150 milliards venant de l'Alliance de grandes entreprises
- (9) Frédéric Bastiat (1801-1850), économiste libéral français

©infolettre Diversité  *iriv* , numéro 14, mars 2025

accessible sur <https://www.superdiversite.net/infolettres>